

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SÉCHERESSE | PLACEMENT DU SYSTÈME NESTE EN VIGILANCE

Auch, le 14 mars 2023

Le 3 mars 2023 s'est tenue une réunion exceptionnelle du comité Neste qui rassemble des partenaires impliqués dans la gestion habituelle de la sécheresse (collectivités locales, usagers, gestionnaires et services de l'État) qui ont constaté l'état des ressources en eau qui alimente le sous-bassin et partagé leurs préoccupations concernant la sécheresse en cours et l'accès à l'eau en 2023.

1 - La période de recharge des réserves et des retenues est marquée par un fort déficit

L'hiver n'a pas apporté le lot de pluies espérées. Les sols demeurent dans un état de sécheresse prolongé. Cela empêche le remplissage des retenues de piémont et de haute-montagne dont le système Neste est dépendant.

La sécheresse que nous subissons actuellement a démarré en juin 2022 sans presque aucune interruption.

La situation d'enneigement correspond à une moyenne basse, ce qui est un autre point de vigilance pour l'ensemble du système. En effet, un déficit de neige se traduit à l'occasion du printemps et de la fonte des neiges par un déficit d'eau dans les cours d'eau du département.

Sur tous les cours d'eau du département, les débits restent également bien inférieurs aux valeurs habituelles pour la saison, ce qui a notamment pour conséquence d'empêcher le remplissage des retenues dans des conditions satisfaisantes.

2 - Chacun doit adapter ses pratiques et gérer avec sobriété l'eau

Le préfet du Gers, préfet du sous-bassin Neste et rivières de Gascogne, a décidé de placer le bassin de la Neste en vigilance sécheresse à partir du 14 mars 2023.

Le passage en vigilance vise à inciter les particuliers et les professionnels à économiser l'eau sans imposer de mesures de restrictions. La vigilance est une opportunité d'adapter nos comportements pour accompagner la gestion de la sécheresse, de garantir le plus longtemps possible les usages de l'eau et prévenir la dégradation de la situation.

Service de la Communication Interministérielle et de la Représentation de l'État



Le préfet du Gers en appelle à la responsabilité de tous les usagers. En saluant les initiatives individuelles déjà engagées par les acteurs du territoire, le préfet incite chacun à intensifier les mesures d'économies ou de lutte contre le gaspillage.

Les particuliers, les industriels et les collectivités peuvent tous contribuer à l'effort général.

Chacun peut agir et ainsi avoir une incidence. Notons qu'un français consomme en moyenne 146 litres d'eau par jour, l'équivalent de 100 bouteilles d'eau ou 17 packs d'eau. Plusieurs gestes simples peuvent d'ores et déjà être effectués quotidiennement par l'ensemble des usagers pour réduire la consommation de l'eau :

- Récupérer et réutiliser les eaux de pluie et de rinçage
- Réduire la fréquence et l'intensité de l'arrosage des potagers, des jardins, des espaces verts et des terrains de sport
- Réparer les fuites d'eau
- Réduire la fréquence de lavage des véhicules
- Limiter le remplissage des piscines

Un comité départemental de la ressource en eau se réunira le 24 mars 2023.

**Service de la Communication Interministérielle
et de la Représentation de l'État**